

CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 15 septembre 2020

Le mardi 15 septembre 2020, à 21h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente, sous la présidence de Carine HOUDOUIN, Maire.

Étaient présents : MM. HOUDOUIN Carine, LEMANISSIER Patrick, MATHIEU Gérard, DUPUIS Jean-Louis, DESSAGNE Monique, PINAQUY Patricia, CORROYER Jimmy, FANCHON Emmanuelle, de GRANDCOURT Jean.

Absents excusés : MM. DESPREZ Brice (pouvoir à HOUDOUIN Carine), NOYELLE Gérald (pouvoir à de GRANDCOURT Jean).

Secrétaire de séance : Mr de GRANDCOURT Jean



Compte-rendu du conseil municipal du 9 juin 2020

Le compte-rendu n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

Représentants aux commissions communautaires / CCDH

Suite à l'installation du conseil municipal et du conseil communautaire, il y a lieu de désigner les délégués aux différentes commissions de la CCDH.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

<i>Commissions</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
Finances	Carine HOUDOUIN	Patricia PINAQUY
Enfance / Petite Enfance	Monique DESSAGNE	Carine HOUDOUIN
Promotion du Tourisme	Gérard MATHIEU	Monique DESSAGNE
Aménagement du Territoire	Patrick LEMANISSIER	Jean-Louis DUPUIS
Développement Durable	Patrick LEMANISSIER	Jean-Louis DUPUIS
Travaux / Equipements Sportifs	Jimmy CORROYER	Gérard MATHIEU
Accessibilité	Gérard MATHIEU	Carine HOUDOUIN

Désignation d'un délégué à la commission de contrôle des opérations électorales

Suite à l'installation du conseil municipal, il y a lieu de nommer, pour 3 ans, un nouveau délégué à la commission de contrôle des opérations électorales qui se réunit une fois par an et avant les élections s'il y en a dans l'année. Cette commission est composée d'un délégué

du Préfet, d'un délégué du tribunal et d'un conseiller municipal volontaire pris dans l'ordre du tableau ou du plus jeune conseiller municipal.

Le conseil municipal désigne Madame Emmanuelle FANCHON, délégué communal au sein de la commission de contrôle des opérations électorales.

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable 2019

Mme Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal le contenu du RPQS ; entre autre :

Les communes desservies sont : Authon la Plaine, Boutervilliers, Mérobert, Plessis St Benoist, Richarville et St Escobille. Les représentants de la commune y sont Brice Desprez et Gérard Mathieu.

Il y a 2 forages, l'un au Plessis St Benoist et l'autre au Bréau St Lubin ; des travaux d'entretien ont été réalisés sur les 2 ;

Le service public d'eau potable dessert 2709 habitants, 1 138 abonnés dont 184 à Richarville ; Il y a 52.4 km de canalisation

Volume annuel d'eau distribué en 2019 = 140 965 m³ - Volume d'eau facturé = 118 396 m³
Perdition 17 137 m³ et 2 400 m³ sans comptage.

La répartition de la facture 2019 pour 120m³, d'un montant de 336.18€ se présente comme suit :

- part délégataire	100.52€
- part syndicale	27.88€
- préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	21.24€
- collecte et dépollution des eaux	108.00€
- Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	45.60€
- Modernisation du réseau organismes publics	22.20€
- pat Tva	10.74€

Règlement intérieur

Madame le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation ; ce n'est toutefois pas indispensable pour les petites communes. Il en a été établi un pour la première fois en 2006.

Mme le Maire présente au Conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal. Ce règlement fixe notamment les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales ; les conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le règlement intérieur

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement 2019

Mme le maire présente le RPQS de l'assainissement 2019. L'assainissement est géré en régie; la

capacité de la lagune est de 600 équivalent habitants.

Le réseau d'assainissement du bourg est de type unitaire ; au Bréau Saint Lubin, 3 installations ont été mises aux normes et sont conformes aux attentes du schéma directeur d'assainissement non collectif.

La surveillance et l'entretien sont assurés par dégrillage hebdomadaire et vidange du bac d'entrée 2 fois par an. Le prix de l'eau s'élève à 2.5403€ m³. La part communale assainissement reste inchangée 0.90€/m³.

Le SPANC a été approuvé le 20 juin 2013 et la conformité des installations devaient se faire dans les 4 ans.

En 2020, une installation unitaire de plus a été mise en conformité, ce qui amène le taux d'installations non collectives "conformes" à 50% (4 conformes au Bréau St Lubin sur 8 installations dont Montbardon).

Une étude bathymétrique a été réalisée, il en ressort qu'il n'est pas nécessaire de curer la lagune dans l'immédiat. Suite à une remarque du Satese, un nouveau dégrilleur a été installé en entrée de lagune.

Rapport annuel sur l'activité du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan, année 2019

Mme le Maire présente le rapport annuel sur l'activité du syndicat en 2019.

Le syndicat a été créé en 1963 ; il y a 22 communes adhérentes, ce qui représente 28744 habitants à la fois sur l'Essonne et sur les Yvelines. A l'origine, il était réservé aux élèves des communes adhérentes qui fréquentaient les établissements scolaires de Dourdan et non accessible à d'autres usagers.

Ses statuts ont été redéfinis en novembre 2008 et il a les compétences coordinateur avec le STIF et les transporteurs dans le cadre des lignes régulières, l'organisation de transports spécifiques dans la cadre de sorties sportives, culturelles, voyages scolaires, organisation de transports urbains intra-muros (sur Dourdan) et plan Local de déplacement.

Il est à déplorer qu'il s'est réuni 4 fois l'année 2019 sans atteindre le quorum, et que les décisions ont été prises en petit effectif.

Il ressort des problèmes de vitesse excessive des cars, de ponctualité des navettes entre établissement scolaires.

Le syndicat organise annuellement à l'intention des élèves des collèges et lycées un forum "sécurité" avec la participation des transporteurs Ormont, Transdev et Albatrans, la Macif, la MAIF, la MATMUT Prévention, la gendarmerie.

Il y est présenté un simulateur de choc 2 roues et 4 roues ainsi qu'un parcours avec le port de lunettes d'alcoolémie afin de sensibiliser les jeunes aux différents dangers.

En cas de neige ou verglas, le syndicat dispose d'une liste de correspondants "intempérie" qui permet de prévenir toutes les communes ; le correspondant affiche l'information du non passage du bus dès le matin lors d'évènement climatiques.

Le conseil municipal prend acte de la communication du rapport et des extraits du compte administratif.

Questions diverses.

Salle polyvalente

La salle est occupée le lundi soir par la gym ; actuellement les cours se déroulent en extérieur avec distanciation.

Le mardi à compter du 22 septembre, une activité ping-pong aura lieu dans celle-ci.

Elle est également occupé par les élèves de l'école pour différentes activités (chant / sport).

Il est posé la question du maintien ou non de la location de la salle polyvalente pour des manifestations familiales. La majorité des membres du conseil municipal n'y sont pas favorables du fait de la pandémie. Cette possibilité sera réexaminée fin octobre / début novembre.

Résultat des comptages collecte 2020 INSEE

A la suite du recensement de la population effectué en début d'année, l'Insee communique les résultats :

176 adresses habitations, 1 adresse collective, 22 résidences secondaires et/ou logement vacants.

177 logements ont été enquêtés et 386 bulletins individuels fournis.

La population de Richarville est donc en baisse et il sera nécessaire de rester vigilant quant à l'attractivité de notre village. La survie de nos écoles ainsi que les dotations de l'état en dépendent.

Borne lotion hydro alcoolique

La CCDH a doté chaque commune d'une borne de distribution automatique de lotion hydro alcoolique. Elle a été livrée aujourd'hui.

Séance levée à 22h08.

Carine HOUDOUIN
Maire